YERRES

Service Culturel
N° Tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2001/67

OBJET : Contrat de Cession conclu avec l'Association de l'Orchestre de Bernard Thomas

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDÉRANT que la Commune organise un concert le vendredi 18 mai 2001, à 21H00 au Centre Educatif et Culturel 2, rue Marc Sangnier, 91330 Yerres.

DECIDE

DE signer un Contrat de Cession avec l'Association de l'Orchestre de Bernard Thomas dont le siège social est situé 148, Paul Vaillant Couturier, 94140 ALFORTVILLE, représentée par Monsieur Bernard Thomas, agissant en qualité de Directeur Musical, pour un montant de 55.000 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous-fonction 33, article 6042.

Fait à Yerres, le 6 mars 2001

REÇU LE
- 9 MARS 2001
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91330 (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Hôtel de Ville
60 rue Charles de Gaulle - 91335 Yerres Cédex - Tél. : 01 69 49 76 00 - Fax : 01 69 48 63 98
Site internet : www.ville-de-yerres.fr
Toute correspondance doit être adressée à monsieur le Député-Maire

144